

S.N.C.F.

RÉGION
du
SUD-EST

FASCICULE
HORAIRES

N°

5.21

DIJON A IS-SUR-TILLE
ET RACCORDEMENTS DE LONGVIC

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

DIJON A IS-SUR-TILLE ET RACCORDEMENTS DE LONGVIC

- Double voie (voies 1 et 2 Belfort banalisées⁽¹⁾ de Dijon-Ville à Perrigny Poste 1)
- Ligne soumise à l'action du poste de régulation de Dijon
- Ligne à circulation en avance (I.G.S. n° 15)

(1) Banalisation : les trains des deux sens circulant en marche normale peuvent être dirigés sur l'une ou l'autre voie.

1 Distances - Installations - Cantonnement

Signes utilisés pour représenter les modes de cantonnement :



block automatique par signaux lumineux.



cantonnement téléphonique.



block manuel sans circuit de voie.

NOMBRE de voies	PRISES d'eau	PONTS tournants et Triangles de tournage	SECOURS R : Machine S : Vagon I : Incendie	LONGUEUR utile des voies de garage		COMMUNICATIONS de voie	DISTANCES		GARES ET POSTES	KILOMÉTRAGE sur le terrain	OBSERVATIONS	MODE DE CANTONNEMENT			RÉGIME de protection	
				Impaires	paires		cumulées depuis	de gare à gare				Voie 1	Voie 2	Observations	Sans impair	Sans pair

5.21 DIJON A IS-SUR-TILLE

NOMBRE de voies	PRISES d'eau	PONTS tournants et Triangles de tournage	SECOURS R : Machine S : Vagon I : Incendie	LONGUEUR utile des voies de garage		COMMUNICATIONS de voie	DISTANCES		GARES ET POSTES	KILOMÉTRAGE sur le terrain	OBSERVATIONS	MODE DE CANTONNEMENT			RÉGIME de protection																		
				Impaires	paires		cumulées depuis	de gare à gare				Voie 1	Voie 2	Observations	Sans impair	Sans pair																	
Double voie	○	○	I	∞	∞	1	32 5	7 6	Dijon-Ville { Voyageurs..... 314,315 Poste 2 (Bif.) .. 314,632 Poste 1 316,175 Perrigny { Longvic { Bif. kil. 318.257 318,257 Bif. kil. 318.863 318,863 DIJON-PORTE-NEUVE 321,935 Garage direct (sur voie 1) Port-Sec-de-Pouilly 324,474 Ruffey S.S. 327,770 Poste kil. 330.7 330,685 Brétigny-Norges S.S. 330,940 Saint-Julien-Olénay ... 333,260 Poste kil. 335.1 335,150 Poste kil. 339.2 339,250 Gemeaux 341,953 Poste kil. 344.3 344,300 IS-SUR-TILLE (P. 5) .. 346,806	de Paris																							
																		2	2	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1				
																		23	23	23	23	24	RSI	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

5.21 GEVREY-TRIAGE A PERRIGNY et Raccordement à niveau de LONGVIC

NOMBRE de voies	PRISES d'eau	PONTS tournants et Triangles de tournage	SECOURS R : Machine S : Vagon I : Incendie	LONGUEUR utile des voies de garage		COMMUNICATIONS de voie	DISTANCES		GARES ET POSTES	KILOMÉTRAGE sur le terrain	OBSERVATIONS	MODE DE CANTONNEMENT			RÉGIME de protection																
				Impaires	paires		cumulées depuis	de gare à gare				Voie 1	Voie 2	Observations	Sans impair	Sans pair															
Double voie	○	○	I	∞	∞	1	318,223	4,940	Gevrey-Triage { Poste 3 4,940 Poste 2 3,670 Poste 1 2,720 Bif. kil. 1.087 (P. 3) 1,087 Perrigny { Poste 3 (Bif.) 318,700 Poste 2 (Bif.) 317,513 Bif. kil. 1.4 1,461 Longvic (Bif.) 1,831	318,223																					
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1						
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

5.21 Raccordement supérieur de LONGVIC

NOMBRE de voies	PRISES d'eau	PONTS tournants et Triangles de tournage	SECOURS R : Machine S : Vagon I : Incendie	LONGUEUR utile des voies de garage		COMMUNICATIONS de voie	DISTANCES		GARES ET POSTES	KILOMÉTRAGE sur le terrain	OBSERVATIONS	MODE DE CANTONNEMENT			RÉGIME de protection														
				Impaires	paires		cumulées depuis	de gare à gare				Voie 1	Voie 2	Observations	Sans impair	Sans pair													
Double voie	○	○	I	∞	∞	1	318,863	1,461	Perrigny { Longvic { Bif. kil. 1.4 1,461 Bif. kil. 318.863 .. 318,863	318,863																			
																	1	1	1	1	1	1	1	1					
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
																	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

2 Vitesses limites des différentes catégories de trains

SECTIONS		VOIES	VITESSES LIMITES			
de	à		Rapides et Express	Voyageurs et Messageries	Marchandises	Autorails
5.21 GEVREY-TRIAGE ET DIJON A IS-SUR-TILLE						
Raccordements à niveau et supérieur de LONGVIC						
Gevrey-Triage (Poste 3).....	Gevrey-Triage (Poste 1).....	{ Voie 2 bis Voie 2 ter et voie 2 circul.	— —	100 (1) 60	70 60	— —
Gevrey-Triage (Poste 1).....	Perrigny Poste 3	Voie 2 bis	—	100 (1)	70	—
Perrigny Poste 3	Perrigny Poste 2	Voie 2 Saint-Amour	—	100 (1)	70	—
Perrigny Poste 2	Pont-sur-l'Ouche kil. 318.226	Voie 1 Raccordement à niveau	—	60	60	—
Pont-sur-l'Ouche kil. 318.226.	Pont route de Longvic kil. 318.871	Voie 1 Raccordement supérieur	—	60	60	—
Dijon-Ville	Perrigny Poste 1 (Bif.).....	Voies 1 et 2 Belfort	120	100 (1)	70	120
Perrigny Poste 1 (Bif.).....	Dijon-Porte-Neuve	Voie 1	105	100 (1)	70	115 (2)
Dijon-Porte-Neuve.....	Is-sur-Tille.....		105	100 (1)	70	115
Is-sur-Tille	Dijon-Porte-Neuve.....	Voie 2	105	100 (1)	70	115
Dijon-Porte-Neuve.....	Perrigny Poste 1 (Bif.).....		105	100 (1)	70	115 (3)
Perrigny Poste 1 (Bif.)	Dijon-Ville	Voies 2 et 1 Belfort	120	100 (1)	70	120
Pont route de Longvic kil. 318.871	Pont-sur-l'Ouche kil. 318.226.	Voie 2 Raccordement supérieur	—	60	60	—
Pont-sur-l'Ouche kil. 318.226.	Perrigny Poste 2	Voie 2 Raccordement à niveau	—	60	60	—
Perrigny Poste 2	Perrigny Poste 3	Voie 1 Saint-Amour	—	100 (1)	70	—
Perrigny Poste 3	Gevrey-Triage (Poste 1).....	Voie 1 ter	—	60	60	—

(1) Provisoirement 90 km/h. pour les trains de messageries, à l'exception de certains d'entre eux désignés aux pages horaires correspondantes.

NOTA. — Cette limitation provisoire ne s'applique pas aux machines H.L.P. munies du frein continu voyageurs (article 26 de l'I.C.T.).

(2) Vitesse limitée à 70 km/h. entre le poteau de limitation de vitesse situé aux abords de l'Usine à Gaz (kil. 320.320) et l'extrémité côté Is-sur-Tille du trottoir Voie 1 de la gare de Dijon-Porte-Neuve (kil. 322.150).

(3) Vitesse limitée à 70 km/h. entre le poteau de limitation de vitesse situé à l'origine du trottoir voie 2 de la gare de Dijon-Porte-Neuve et l'Usine à Gaz.

3 Freinage des trains - Conditions particulières de traction - Charges des trains

FREINAGE

SECTIONS DE LIGNE <i>Sens impair</i>	PENTE caractéristique	RAMPE caractéristique	SECTIONS DE LIGNE <i>Sens pair</i>	PENTE caractéristique	RAMPE caractéristique
5.21 Gevrey-Triage et Dijon à Is-sur-Tille					
Ligne à Freinage forfaitaire					
Gevrey-Triage et Perrigny-P. 2 — Longvic (bif.).....	8	8	Is-sur-Tille — Dijon-Porte-Neuve ..	10	10
Dijon-Ville — Dijon-Porte-Neuve ...	8	7	Dijon-Porte-Neuve — Dijon-Ville....	8	6
Dijon-Porte-Neuve — Is-sur-Tille ..	10	10	Longvic (bif.) — Perrigny-P. 2.....	7	10
			Perrigny P. 2 à Gevrey-Triage.....	8	8
5.21 Raccordement à niveau de Longvic					
Ligne à Freinage forfaitaire					
De Perrigny à la Bifurcation de Longvic.....	8	8	De la Bifurcation de Longvic à Perrigny.....	5	10
5.21 Raccordement supérieur de Longvic					
Ligne à Freinage forfaitaire					
De Perrigny-P. 2 sur Is-sur-Tille ..	5	10	D'Is-sur-Tille sur Perrigny.....	5	10

COMPOSITION DES TRAINS DE MESSAGERIES :

La composition des trains de messageries peut être portée à 50 véhicules (100 essieux) lorsque ces trains sont remorqués par des machines des séries 140 B, J; 141 C, D, E, P, R; 231 G, H, K; 241 A, C, D, P (Application de l'article 13 de l'Instruction sur la composition des trains).

POUSSE :

Les trains de marchandises peuvent comporter une machine de pousse sur les sections de lignes :

5.21 De Dijon-Porte-Neuve au Poste 2 de Perrigny, par le raccordement à niveau ou par le raccordement supérieur (*sens pair*) (attelée).

De Dijon-Perrigny à Is-sur-Tille (*sens impair*) (attelée).

BARÈMES D'ÉQUIVALENCE

5.21 Dijon à Is-sur-Tille et vice versa

Trains Rapides, Express ou Directs

Série de référence	CHARGES ADMISSIBLES (MATÉRIEL A BOGIES)			
	650 T	400 T	500 T	
141 R.....	650 T	—	—	
231 G.....	—	400 T	500 T	
141 P.....	650	510	650	
231 G.....	500	—	—	
141 R.....	—	510	650	
230 K (Est)	370	290	370	
Limite de résistance des attelages.....				

3 Freinage des trains - Conditions particulières de traction - Charges des trains (Suite)

BARÈMES D'ÉQUIVALENCE (Suite)

5.21 Gevrey-Triage et Dijon à Is-sur-Tille et vice versa (Suite)

Trains Omnibus de Voyageurs

		CHARGES ADMISSIBLES (MATÉRIEL À ESSIEUX)						
Série de référence	141 R, 141 P.....	200 T						
	231 O (Est).....	130						
	231 G.....	140						
	141 D, E.....	155						
Limite de résistance des attelages.....		»						

Trains de Messageries

		CHARGES ADMISSIBLES						
Série de référence	141 R.....	600 T	700 T	800 T	900 T			
	141 P.....	640	750	840	840			
	231 G, 231 O Est.	550	600	600	600			
	141 E, F.....	500	580	660	680			
Limite de résistance des attelages.....		1600 T						

Trains de Marchandises

		CHARGES ADMISSIBLES					
		Gevrey-Triage ou Dijon Is-sur-Tille		Is-sur-Tille Dijon ou Gevrey-Triage			
Série de référence	141 R.....	650 T	1050 T	650 T	1150 T (1)		
	141 P.....	—	970	—	1050		
	231 G.....	500	750	500	690		
	141 E, F.....	605	875	605	875		
	150 E (Est).....	—	1150	—	1250 (1)		
Limite de résistance des attelages.....		1600	1600	1600	1600		

(1) Pour les trains composés uniquement de wagons chargés avec au maximum 48 unités véhicules, la charge peut être portée à 1400 tonnes pour machines 150 E et 1200 tonnes pour machines 141 R.
 Pour les trains composés de plus de 50 unités véhicules, la charge est à réduire à 1100 T pour les machines 141 R et 1200 T pour les machines 150 E.
 Ces charges sont soumises à la réduction de 10 % en hiver.

4 Prescriptions diverses

POSTES TÉLÉPHONIQUES DE PLEINE VOIE :

DÉSIGNATION DES POSTES	POINT KILOMÉTRIQUE	ÉTABLISSEMENTS RELIÉS
Poste de secours.....	335.150	} Régulateur.
Appareil téléphonique.....	344.527	

CIRCULATION DES AUTORAILS BUGATTI XB :

Ligne sur laquelle ces autorails sont autorisés à circuler normalement :

5.21 Dijon à Is-sur-Tille.


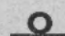
NUMÉROTAGE DES TRAINS :

Les trains en provenance de la direction d'Is-sur-Tille pour la direction de Chalon-sur-Saône par le raccordement de Perrigny portent un numéro pair jusqu'à Perrigny-Poste 2 et un numéro Impair au delà.

LIGNE APTE A LA CIRCULATION DES VAGONS SUPERCHARGÉS (Application de l'I.G. EX 47 b n° 2).

5.21 **Dijon-Ville-Is-sur-Tille et raccordement de Longvic** {
 par trains complets sans limitation de vitesse de Dijon-Ville à Perrigny-Poste 1 et de Brétigny-Norges à Is-sur-Tille ;
 par trains complets avec limitation de vitesse à 50 km/h. sur la section de Perrigny-Poste 1 à Brétigny-Norges (1).
 par wagons isolés de Dijon-Ville à Is-sur-Tille (1).

(1) Avec les ralentissements suivants à observer pour les trains complets et les wagons isolés.

Points kilométriques	Limitations à Imposer aux wagons	
	Vagons porteurs du signe  peint en blanc	Vagons porteurs du signe  peint en rouge
318.871 (sur vole 1)	—	10 km/h.
325.657	—	30 km/h.

5.21 **Gevrey-Triage Poste 3 à Perrigny.**
Perrigny à la Bif. de Longvic par le raccordement } par trains complets sans limitation de vitesse.
 à niveau ou le raccordement supérieur.